

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'école de St-Germain-l'Herm

Le Conseil d'École s'est réuni pour la première fois de l'année scolaire le **jeudi 3 novembre 2011** à 16h45, à l'école de St-Germain-l'Herm.

Étaient présents :

- Mme Debomy, M. Hoenner, délégués des Parents d'élèves ;
- Mme Kabir, déléguée suppléante des Parents d'élèves ;
- M. Couvert, D.D.E.N. ;
- Mme Bonnette, A.T.S.E.M. ;
- Mlle Faron, M. Pagnier, enseignants.

Absents excusés :

- Mme Gourguillon, Adjointe au Maire chargée des Affaires scolaires ;
- M. l'Inspecteur de l'Éducation Nationale.

Le directeur accueille les nouveaux délégués des parents d'élèves.
M. Couvert explique aux nouveaux délégués des parents d'élèves les missions des D.D.E.N.

L'ordre du jour est abordé comme suit :

1- Projet d'école

M. Pagnier présente le projet d'école 2011-2014 «Vers JE et EUX par les JEUX». Ce projet est adopté par le Conseil d'école.

2- Règlement intérieur

Le règlement intérieur pour l'année scolaire 2011-2012 est présenté puis soumis au vote. Il est rejeté par 3 voix contre (parents délégués et D.D.E.N.) et 2 voix pour (enseignants, directeur).

Les délégués des parents d'élèves refusent que l'article 1.2 sur l'admission en section enfantine figure dans le règlement intérieur tel qu'il est proposé et rejettent également la terminologie « section enfantine ».

Les délégués des parents d'élèves demandent à ce que deux enfants nés en janvier 2009 soient accueillis à la rentrée de janvier 2012 en TPS.

Les enseignants pensent que les conditions d'accueil ne sont pas favorables à la création d'une TPS car la classe de section enfantine réunit des élèves de maternelle et de CP.

Les délégués des parents d'élèves suggèrent la possibilité de personnel communal supplémentaire.

3- Travaux

Des porte-manteaux ont été installés au rez-de-chaussée pour les élèves de la classe CE-CM.

Il manque toujours des dispositifs anti-pincement pour la porte d'entrée et la porte des WC du rez-de-chaussée.

L'installation d'un petit WC dans les toilettes du rez-de-chaussée est demandée.

Certains stores des classes ont été débloqués mais il faudrait revoir tous les stores afin d'éviter de nouveaux problèmes.

4- Coopérative scolaire

Mme Faron, mandataire de la Coopérative scolaire, présente le bilan financier de l'année scolaire 2010-2011.

5- Piscine

Les enseignants expliquent leur choix d'emmener uniquement les élèves de cycle 2 à la piscine.

Les délégués des parents d'élèves proposent de faire un deuxième groupe avec les élèves de cycle 3.

Cette proposition est à étudier pour l'année scolaire prochaine. L'organisation des séances de natation à la piscine pour l'année scolaire 2012-2013 sera évoquée lors du dernier conseil d'école en juin 2012.

6- Classe de découverte

Les délégués de parents d'élèves demandent si une classe de découverte pourrait être organisée. Ils se proposent pour aider à l'organisation, à l'aide à l'encadrement et à la recherche de financements.

Les enseignants répondent qu'ils ne souhaitent pas mettre en place une classe de découverte cette année scolaire.

Ils rappellent également les difficultés à envisager en cas d'organisation d'un tel projet : le financement, la responsabilité des enseignants, le refus possible de certaines familles.

7- Tarifs des repas à la cantine.

Le prix d'un repas est de 3€55 (tarif du Conseil Général). Les délégués des parents d'élèves demandent une prise en charge partielle par la commune en fonction du quotient familial.

Cette proposition sera soumise lors du prochain Conseil municipal.

Cette question sera de nouveau abordée lors du prochain Conseil d'école.

8- Commission de sécurité

La commission de sécurité s'est réunie durant les vacances d'été, fin août.

Elle n'a signalé aucun problème important pour les locaux de l'école primaire.

Il a été demandé à ce que la mairie n'utilise plus les salles du premier étage. Des aménagements concernant la sécurité, signalés à la mairie, devront être réalisés afin de pouvoir occuper à nouveau cette salle.

Le directeur de l'école souhaiterait être informé de l'occupation des locaux de l'école en dehors du temps scolaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30.

À St-Germain-l'Herm, le 6 novembre 2011

La Secrétaire de séance, Christelle Faron

Le Directeur, Thierry Pagnier

Copie transmise à :

Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation nationale, Monsieur le Maire de St-Germain-l'Herm, Mesdames et Messieurs les délégués des parents d'élèves, Monsieur le Délégué départemental de l'Éducation nationale, les parents d'élèves par affichage devant l'école et insertion dans le site Internet de l'école, les membres de l'Équipe enseignante.

École publique, route des Granges, 63630 St-Germain-l'Herm
Tél. 04-73-72-00-53 ecole.st-germain-lherm.63@ac-clermont.fr
<http://www3.ac-clermont.fr/etabliss/ecole-st-germain-lherm>